

Situation

La commune de Mont-Vully est située dans le canton de Fribourg, dans le district du Lac, petit coin de paradis au bord du lac de Morat. Elle se trouve à la limite des cantons de Vaud, de Neuchâtel et de Berne. Le projet se situe sur un terrain de 5'940 m² dans un environnement calme et campagnard du village de Mur.



Coordonnées de l'ouvrage

Rue du Château 21, 23 et 25
1787 Mur (Haut-Vully)

Maître de l'ouvrage (MO)

Caisse de pension de la fonction publique
du canton de Neuchâtel

Responsable de projets (ET)

Joël Gilliéron

Conducteur de travaux (ET)

José Leitao

Direction architecturale

ARCHICUBE architecture & urbanisme
Alex A. HOFSTETTER & PARTENAIRES

Ingénieur civil

MGI Ingénieurs conseils SA

Plans d'exécution

Guillet Architecture SA
Bruno Cremona

Caractéristiques

Niveaux : 3

Volume SIA 116 : 27'500 m³

Prix m³ SIA 116 : CHF 590. -- TTC
(CFC 2-4)



Entreprise certifiée ISO
9001 / 14001 / 45001

Réalisation

2019 - 2020

Descriptif

Ces 3 immeubles sont composés de 48 appartements au total, répartis en 2.5 pièces, 3.5 pièces et 4.5 pièces. Les bâtiments sont de construction traditionnelle en béton armé et briques de terre cuite avec une isolation périphérique de 200 mm.

La toiture est composée d'une charpente en bois avec isolation sur et entre chevrons. La couverture est réalisée avec de la tuile de couleur naturelle rouge et toute la ferblanterie est en cuivre.

Les fenêtres sont en PVC blanc avec un vitrage triple et les stores du séjour sont équipés électriquement.

La production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire est assurée par une pompe à chaleur PAC et par des sondes géothermiques. 300 m² de panneaux photovoltaïques sont également installés afin de favoriser au maximum l'autoconsommation de l'énergie produite sur le site.

Les revêtements intérieurs sont réalisés en crépi de finition 1 mm. Les revêtements des sols des appartements sont en parquet mis à part pour les salles d'eau qui sont en carrelages et faïences.

Les balcons sont recouverts de dalles en grès cérame dim. 60 x 60 cm avec un garde-corps en tôle perforée.

Chaque immeuble dispose de 2 ascenseurs accessibles aux personnes à mobilité réduite et desservant tous les niveaux.

Les sous-sols sont composés de 64 places de parc souterraines, de 48 caves, de locaux techniques, de locaux électriques, de locaux à poussettes, de 6 buanderies équipées chacune d'une machine à laver et d'un sèche-linge ainsi que de 2 abris PC de 46 places chacun.

6 places de parc extérieures ainsi que des couverts à vélos sont à la disposition des locataires.

